

**Balade sous
surveillance
dans les rues
de Rennes**




RENNES

Espr

de protection

(loi n°95-73 du 21/01/1995 et loi n°96-326 du 17/03/96)

Pour toutes informations, vous pouvez vous adresser à

Direction de la Police Municipale

Hôtel de Ville - B.P. 3126 - 35031 RENNES Cedex

02.23.62.10.10

Place de la Mairie



Départ Place de la Mairie, lieu de rendez-vous habituel des manifestations (au départ ou à l'arrivée), pour rejoindre la place Sainte-Anne. Bien qu'aucun panneau ne l'indique ici, le promeneur attentif peut remarquer qu'il est quand même surveillé. Un avant-goût de ce qui l'attend plus loin (voir page suivante)...

De gauche à droite :

- Place de la Mairie, en haut de l'opéra, une caméra panoramique surplombe l'ensemble de la place. Elle est munie d'une webcam qui permet aux internautes de faire mumuse sur le site de la mairie en zoomant pour essayer de reconnaître ses congénères.

- Au début de la rue Le Bastard, en plein quartier commerçant, une caméra appartenant à Citedia, société d'économie mixte de gestion d'équipements publics, observe les passants.

Place Sainte-Anne



De gauche à droite et de haut en bas :

- Rue du Pont-aux-Foulons, en remontant vers Sainte-Anne : deux caméras, celle à l'arrière-plan est une des sept panoramiques nouvellement installées par la mairie, l'autre appartient à Citedia.
- 2-4 place Sainte-Anne, une des caméras ancien modèle appartenant à Citedia.
- La caméra située au centre de la zone.
- À l'entrée de la rue de Penhoët, pas moyen de boire un verre tranquille. À l'arrière-plan, entouré de vert : un commissariat.
- Intersection de la rue Saint-Michel et de la place Sainte-Anne : un dispositif qui se passe de commentaires.
- En haut de la rue de Saint-Malo, un projecteur capable d'éclairer les marches de l'église, où ont l'habitude de s'abriter punks et SDF.

Place Sainte-Anne : les caméras du métro



Quatre caméras appartenant au Star, la société qui gère les transports, surveillent en sus depuis l'extérieur une des deux bouches de métro place Sainte-Anne (on se demande d'ailleurs pourquoi pas l'autre). Comme on peut le voir sur ces images, ce dispositif vise moins la sortie du métro elle-même que ses alentours.

De gauche à droite et de bas en haut :

- Vue générale, avec à l'arrière plan les caméras surveillant l'entrée des rues Penhoët et Saint-Michel.
- Sous un autre angle, avec la rue de Penhoët à l'arrière-plan.
- Côté église, avec à l'arrière plan la caméra panoramique du centre de la place et, en vert, le projecteur éclairant les marches.
- Côté rue du Pont-aux-Foulons : l'oeil du Star nous regarde, doublé à l'arrière-plan par l'oeil de la mairie.

Place Saint-Michel



De gauche à droite et de haut en bas :

- À l'angle de la rue Saint-Michel et de la place éponyme, une caméra panoramique doublée d'un projecteur destiné à éclairer l'ensemble de la zone.

- En bas de la place, un projecteur tourné vers la BNP-Paribas : au moins ici, le dispositif est franc, sans cachotterie sur ses objectifs.

- À l'angle de la rue de Penhoët et de la place Saint-Michel, une caméra panoramique et une caméra « ancienne formule » de Citedia qui surveille la rue.

- Photographie de l'ensemble du dispositif, avec en vert les projecteurs et en rouge les caméras panoramiques. A l'arrière-plan : la rue Saint-Michel et la place Sainte-Anne

